

Tenues des élections législatives le 21 juillet :

Les partis de l'opposition paniquent et rivalisent en coups bas

P.3



Collaboration Forces de sécurité et professionnels des médias :



Col Yark Damehame, Ministre de la Sécurité

Le Ministère de la Sécurité pose les jalons

P.4

Libre opinion:

par Dr David IHOU

Les plaisantins de la politique togolaise...

P.2

Lisez nous désormais sur le:
www.lemedium.info
avec:



Economie :

"Togo Invest Corporation", un projet "très ambitieux"



Les officiels lors de la cérémonie de lancement de "Togo Invest Corporation" par Faure E. Gnassingbé. Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a officiellement lancé le mardi 28 mai 2013 à Lomé, la société "Togo Invest Corporation", un grand projet "très ambitieux" visant à booster l'économie togolaise.

"Ce projet, nous le savons ambitieux pour notre pays. Certains diraient qu'il est fou (...) parce que pendant ces quinze dernières années, nous avons été habitués à ne plus rêver, à ne plus avoir d'ambition. Mais, nous croyons qu'avec l'aide des uns et des autres, nous pouvons réaliser ce projet", a indiqué Faure Gnassingbé.

Suite page 5

Retombées du sommet Japon-Afrique :

Un partenariat très bénéfique pour le Togo



Le ministre Semodji Mawussi Djossou, de la Planification

le dimanche dernier au cabinet du ministre en charge de la Planification et de l'Aménagement du territoire au CASEF à Lomé, il était question de la restitution de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) tenue du 1er au 3 juin 2013 à Yokohama au Japon, conférence ayant vu la participation des chefs d'Etat et de gouvernement africains, des délégations du Japon, des organisations internationales et régionales d'Afrique et d'Asie, du secteur privé et de la société civile.

Suite page 5

Culture :

Le Butodra a un nouveau Conseil d'administration

Dimanche 26 Mai 2013, fête des mères, Ewenkay music production a fait la fête aux mamans du Togo dans une ambiance festive à l'Agora Senghor de la Paroisse universitaire St Jean apôtre de Lomé.

Suite page 6

Litige foncier à Gbamakopé : Au-delà des mensonges et manipulation de la collectivité GBAMA, la vérité des faits



L'entrée du village de Gbamakopé

Suite page 6

Communiqué du Procureur de la République

"(...) Au jour d'aujourd'hui, tous les inculpés ont été interrogés au fond et des confrontations organisées là où besoin en était. Au vu de l'état d'avancement de la procédure, le Parquet a sollicité, conformément aux dispositions du code de procédure pénale et dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, quelques mesures de mise en liberté provisoire de même que la levée de l'interdiction faite à certains inculpés de circuler hors du ressort du tribunal de Lomé, sans l'autorisation du juge".

Météo

Mardi 18 Juin 2013

Matin:

Ciel très nuageux

24°C

Après-midi:

Bruine

30°C

EDITO

Nous irons tous aux URNES !

Qu'on le veuille ou non, nous irons aux urnes. Cette urgente nécessité d'aller aux urnes règlera un lot de problèmes dans notre marche vers la démocratie. Depuis plusieurs mois, la législature actuelle est appelée à être renouvelée. Pour permettre ainsi au jeu démocratique de se dérouler et surtout aux forces politiques de se jauger et de savoir réellement ce qu'ils valent sur le terrain, ce qu'ils représentent sur l'échiquier politique. Cette fois ci, il ne s'agit pas pour les partis politiques d'appeler leurs militants à descendre dans les rues naïvement, mais plutôt à s'exprimer par le vote. Un vote clair et limpide qui nous déterminera qui est bouc, qui est chien qui est chat ; bref qui est qui et qui représente qui. Donc qui parle au nom de quel !

Malheureusement, cet exercice ferait peur à certains politiques qui, peut-être pas encore prêts ou par manque de moyens techniques et surtout financiers pour descendre dans les coins et recoins du pays, excellent dans le dilatoire tout en se couvrant de préalables à n'en point finir. Qu'ils le veuillent ou non, nous irons aux urnes. Aux urnes pour choisir de nouveaux députés et dérouler une fois encore le tapis de la démocratie.

Les législatives constituent un baromètre très capital dans les calculs politiques pour ceux qui aspirent prendre les rênes de tout un pays.

Nous irons TOUS aux urnes absolument.

Crédo TETTEH



Récapissé
N°0062/1205/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 99 52 05 15
Email : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER

Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730

Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Libre opinion :

Les plaisantins de la politique togolaise...

" LA CDPA marche la tête en bas, le CAR pile l'eau, l'ANC, prix Nobel du pavé, le CST, prix de la nullité juridique... "

" Si quelqu'un disait un jour, au général de GAULE, que des leaders politiques guinéens et togolais iraient chercher " nos ancêtres les gaulois ", pour venir les aider à organiser la vie politique de leur pays respectif, le Général éclaterait de son rire sonore, en s'écriant :

" Ah, Ah, Ah, ces Nègres ! Je leur avais dit qu'ils n'étaient pas mûrs pour l'indépendance, mais ils m'ont dit qu'ils étaient mûrs ! Sékou Touré et Sylvanus Olympio, venez ici et agencillez-vous ! Regardez-les ! Ils sont indépendants depuis 1958, et 1960... ET IL FAUT QUE LEURS POLITICIENS VIENNENT NOUS EMMERDER !... "

Sidia Touré, Ceilou Dalein Diallo et Lansana Kouyaté ont tous été Premiers ministres du dictateur Lansana Conté ; ils n'ont jamais organisé des élections législatives crédibles quand ils étaient au pouvoir, mais aujourd'hui dans l'opposition au président Alpha Condé, ils demandent et posent mille et une conditions, pour participer aux législatives prévues dans quelques semaines, jusqu'à récuser l'opérateur de saisie choisi par le pouvoir ! Pour assouvir leur soif morbide du pouvoir, ils envoient les jeunes dans la rue ! Bilan : une cinquantaine de morts ! Mourir pour l'élection de députés guinéens, que c'est triste ! Ces guinéens font -ils pire que nos politiciens togolais ?

L'opposition togolaise, est représentée aujourd'hui par l'ANC de Jean Pierre Fabre, le CAR de Dodzi APEVON, OBUTS de AGBEYOME Kodjo, la CDPA de Kafui ADJAMAGBO, le parti des travailleurs de Claude AMEGANVI et par un groupe d'associations dont le CST de Zeus AJAVON, l'ASVITTO du Commandant Olivier AMAH (en taule), le NET de Gerry TAAMA, etc.

L'ANC est née de la scission de l'UFC de Gilchrist OLYMPIO, qui a conclu un accord de gouvernement avec le pouvoir depuis bientôt deux ans et demi. L'UFC est le principal parti d'opposition, avec aux législatives de 2007, vingt sept députés.

En regardant la physionomie de l'opposition togolaise aujourd'hui, on a envie de pleurer !

Note de la rédaction

Toute l'équipe de " LE MEDIUM " présente toutes ses excuses à ses fidèles lecteurs pour son absence du marché de la presse pendant quatre semaines. Rassurez-vous, c'était pour la bonne cause.

Dans quelques jours, nous mettrons à disposition un site internet du journal à l'adresse www.lemedium.info afin de satisfaire nos nombreux lecteurs de la diaspora.

Merci pour votre aimable compréhension.

La rédaction



Dr David IHOU

Le temps glorieux des AGBOYI-BO, KOFFIGO, GNININVI, Djobo Boukary, Gilchrist Olympio, Edem Kodjo etc. n'est plus qu'un lointain souvenir. Mais il faut avouer que c'est la nature autocratique des partis créés et dirigés par ces leaders historiques qui a fait qu'aujourd'hui, une relève digne de ce nom n'est pas assurée. Seul Gilchrist Olympio reste à la barre des partis historiques. Au lieu de s'enfermer dans un " nonnonnisme " suicidaire qu'il affectionnait tant, il a compris enfin que la politique est une " science mouvante ", sinon MANDELA et de KLERK n'auraient jamais donné naissance à la Nation Arc-en-ciel, l'Afrique du Sud d'aujourd'hui.

En scrutant avec une grosse loupe notre opposition politique actuelle, on n'y trouve que de vrais plaisantins, peu soucieux du développement de notre pays...

Prenons l'ANC de Jean Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle AMEGANVI, le regretté Armerding etc. Les animateurs de ce parti ont gardé intactes les recettes périmées de l'UFC, dont, entre autres, le " nonnonnisme ". A l'élection présidentielle de 2010, le candidat malheureux, Jean Pierre FABRE, refuse les résultats proclamés définitivement par la Cour constitutionnelle du Togo et entame une longue traversée du trajet Kondjindji-Plage de Lomé, entraînant des centaines de jeunes avec lui, des jeunes qui auraient mieux fait de chercher du travail, au lieu de marcher un jour sur sept pendant trois ans ! Les collaborateurs du Patron de l'ANC ne l'ont pas non plus aidé : Armerding, à 82 ans, a marché jusqu'à ce que mort s'en suive... à 82 ans ! Patrick Lawson ne parle que " de dialogue franc et sincère " ; on a beau lui dire qu'en politique, il n'y a pas de franchise ni de sincérité, rien n'y fit ! Isabelle Améganvi tient dur comme fer sa

théorie de défilé nue, avec ses consœurs qui aiment le rouge, comme si défilé nue peut apporter le développement à un pays ! Si elle défile nue un jour dans nos rues, et qu'elle se présente un jour à la présidentielle et qu'elle est élue, CNN va passer en boucle cet élément : " Regarder les nichons de la nouvelle Présidente du Togo ! "... Bref, les dirigeants de l'ANC ne présentent aucun projet de développement crédible pour notre pays ! Marcher un jour sur sept dans les rues de notre capitale n'apporte que paresse au peuple !...

Prenons le CAR de Dodzi Apévon. Celui-ci suit aujourd'hui, comme une chèvre, le CST. Ayant obtenu trente six députés aux législatives de 1994, le CAR n'a obtenu que quatre sièges en 2007 ! Au lieu de se remettre en cause, et de se réorganiser, en faisant valoir les arguments électoraux qui l'ont porté aux nues en 1994, Dodzi APEVON ne parle que de " dialogue " et de " réformes constitutionnelles et institutionnelles ", alors que son parti est au Parlement et possède même son propre groupe parlementaire ! Peut-être veut-il que ces réformes aient lieu à Kouvé !...

La CDPA est orpheline d'un vrai leader ! Mme Adjamagbo Kafui a dit à RFI que les togolais marchent sur la tête, mais en réalité, c'est elle seule qui marche la tête en bas ! Candidate malheureuse aux dernières législatives, et à la dernière présidentielle, elle avait fait librement campagne dans tout le Togo, avant d'échouer sur toute la ligne et de n'obtenir que moins de dix voix dans son village d'origine (les populations lui ont dit qu'elles ne la connaissaient pas et qu'elle ne vient pas au village) ! Et c'est elle qui crie fort comme un soufflet, qu'elle veut un dialogue, pour se valoriser, et court à Paris et à Bruxelles, comme si ce sont des belges et des français qui viendront voter pour elle ! Aucun dirigeant ghanéen, sierra-léonais, libérien, nigérian ou gambien n'aurait jamais se prosterner devant ses anciens maîtres, à LONDRES ! Heureusement qu'elle a défilé seulement en rouge et qu'elle n'est pas dans la logique de sa consœur Isabelle ! Sinon, CNN, qui dispose sûrement des images de sa dernière campagne, titrera à sa prochaine campagne présidentielle :

" Regardez, cette fois-ci, on vous montre la nudité et les nichons de la

Prétendante au fauteuil présidentiel togolais ! " !!!

Agbeyomé KODJO, est un cas ! Savez-vous que c'est à cause de lui qu'on a ajouté le dernier alinéa à l'article 52 de notre Constitution ? On se rappelle que la Constitution transitoire d'après la Conférence Nationale Souveraine stipulait que la transition " ne devrait, en aucun cas, excéder les douze mois ". Fanatique alors du RPT, Mr AGBEYOME venait à la TVT rappeler tout le temps cette clause ! Au moment de livrer la mouture définitive de la Loi Fondamentale du 14 octobre 1992, nous avons demandé à nos amis de bien baliser cet article 52, DONT LE DERNIER ALINEA stipule que :

" ...Les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat sortants, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs ".

Le fanatique du RPT est devenu patron d'OBUTS, et marche avec le CST, en fustigeant ses anciens camarades, qui ont refusé de lui accorder le statut de dauphin d'EYADEMA. Inculpé dans l'affaire des incendies de Kara et Lomé, il a été incarcéré près d'un mois ! Peut-il avoir un casier judiciaire vierge ?

L'UFC de Gilchrist OLYMPIO, parti de l'opposition devant l'Eternel, qui avait obtenu 27 députés aux législatives de 2007 a conclu, depuis plus de deux ans, un accord de gouvernement avec le pouvoir, est revenu sur terre depuis, et a laissé la plaisanterie aux autres partis de l'opposition. Elle s'applique à gagner des sièges dans le nouveau Parlement, et à faire un nouveau parcours !

Et la société civile dans tout ça ? C'est le CST qui a plombé notre opposition politique. C'est la première fois de ma vie, que je vois des partis politiques s'accoupler avec un simple collectif, dirigé par un candidat malheureux aux dernières législatives de 2007 !

D'habitude, ce sont des collectifs de la Société civile qui viennent en appui aux partis politiques et non l'inverse. Peut-être que Mme ADJAMAGBO a raison de dire que des Togolais (sûrement les partis d'opposition), " marchent sur la tête " ; j'ajouterais qu'ils marchent sur les trottoirs, laissant UNIR et UFC sur un boulevard long comme un rendez-vous dans cinq ans...

Les plaisantins de la politique togolaise font la honte de la lutte héroïque du peuple pour une démocratie utile pour le pays. Et apprennent la violence à la jeunesse, l'élever au rang d'une valeur républicaine, apprendre l'oisiveté à la jeunesse, et la cultiver soi-même, c'est totalement irresponsable et même criminel ! l'infantilisme politique ne paie pas !

Dr David IHOU

Formatio-s chez Sogesti
- Co-cepteur de site web
- Co-sulta-t e- archivage et GED
- Secrétariat bureautique
- Maitriser le -ouveau Wi-dows et OFFICE 2013
- Co-figurer u- serveur Wi-dows 2008/2013
- Co-figurer u- serveur mail avec Excha-ge
- Comme-t réaliser so-schéma directeur?
- Comme-t sécuriser so-système d'i-formatio-?

Nous joi-dre:
Sogesti : Tel 22 20 05 53
E-mail: sogesti@gmail.com
www.sogesti.net -et www.emploiogo.com

Reclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 24 Juin 2013

Tenues des élections législatives le 21 juillet :

Les partis de l'opposition paniquent et rivalisent en coups bas

A 48 HEURES de la clôture du délai prorogé de dépôt des candidatures pour le compte des législatives du 21 juillet prochain, tous les états majors des partis politiques notamment ceux de l'opposition radicale s'activent et cherchent éperdument des réseaux de connexion. Parlant de réseaux, il est à retenir que ces leaders politiques, qui hier galvanisaient leurs militants dans les rues et sur les médias, qu'il n'y aura pas des élections législatives au Togo sans un dialogue comme ils le désirent, ne cessent de faire les couloirs et de chercher comme dans un foin, des intermédiaires pour porter leurs doléances auprès du Gouvernement. Ils sont subitement devenus petits et moins bavards sur le bord. Ils ont abandonné leur domaine de définition qu'est de gueuler à tout bout de champ pour quémander soit un léger report, soit un arrangement électoral vain.

D'autres par contre qui sûrement se sont levés assez tôt, car ayant compris les enjeux de l'heure ont fini de déposer leurs dossiers auprès de la Ceni. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la Convergence Patriotique Panafricaine de Francis Ekon, l'Union des Forces de Changement de Gilchrist Olympio et selon les indiscretions très bientôt si cela n'est pas déjà fait l'Alliance de Dahuku Péré.

Nos sources nous informent également que les lignes bougeraient depuis quelques heures avec OBUTS de Messan Kodjo Agbéyomé. Le Parti de l'ancien premier ministre, aujourd'hui abonné aux rues de Lomé pour des contestations sans réels enjeux a annoncé par le compte Twitter de Fo Gabi que " le secrétariat national d'Obuts ficelle les candidatures pour les prochaines élections ". Et à la question d'un de ses followers demandant s'il fallait en déduire une participation de cette formation aux prochaines



Tchabouré Aimé Gogué

législatives, l'ancien faucon du régime RPT répond sans détour : " cela ne fait l'ombre d'aucun doute ". La



Brigitte Adjamagbo-Johnson

messe est dite. Nos leaders de l'opposition en mal d'organisation et surtout de stratégies sérieuses réfléchissent maintenant aux arguments à brandir à leurs militants laissés dans les rues pour justifier leur désir de participer finalement aux législatives du 21 juillet. D'autres également, par le truchement du Corps diplomatique, chercheraient à persuader le Gouvernement de la nécessité de tenir un dialogue, même semblant, histoire de ne pas se ridiculiser aux yeux de leurs militants qui les tiennent désormais à l'œil car ayant été par le passé abusés par des leaders qui ne se définissent que par leurs intérêts particuliers et saisonniers.

Au moment où certains politiques acculés par le deadline de la Ceni explorent des voies de refuge, d'autres comme le Professeur Aimé Gogué de l'ADDI ont en parfaite discussion. Le Président de l'ADDI s'était déplacé le week end dernier



Gilchrist Olympio

au domicile du président de l'UFC Gilchrist Olympio pour des discussions sérieuses. Ont-ils discuté des



Fabre Jean-Pierre

prochaines législatives ? Sûrement mais il reste à avoir le jus de leurs discussions et surtout la nature du deal conclu ou à conclure dans les heures qui viennent entre l'UFC et l'ADDI. Parlant de deal, ça ne serait pas une mauvaise stratégie en soi. Une opportunité peut être au parti ADDI de s'agglutiner à l'UFC pour espérer avoir quelques petits sièges au parlement et trouver matière à définition.

Au moment où l'information de la présence du Président de l'ADDI auprès de Gilchrist Olympio circulait à loisir, nous avons appris que des manœuvres seraient en cours à l'ANC de Fabre pour connaître à tout prix la raison de ses échanges. C'était la débandade masquée au parti orange, qui rappelons le, aurait également selon nos informations prié les responsables de certaines formations politiques de l'opposition de ne pas déposer de candidatures à Lomé, dans les Lacs et dans le Vo.



Agbéyomé Kodjo

Face donc à la réticence et même au refus des leaders approchés de servir d'asymptotes à l'ANC, les relations



Apévon Dodzi

tendent à devenir nauséabondes subitement entre l'ANC et les formations en question.

Aujourd'hui donc, nous pouvons affirmer sans trop nous tromper que l'ambiance entre les partis de l'opposition s'est détériorée. Les vieux démons ont refait surface et les intérêts particuliers prédominent sure la force collective. Rien d'étonnant donc pour les observateurs avisés de la scène politique togolaise. L'Opposition n'a jamais été ensemble. Même si durant des semaines, elle a camouflé les dissensions et les luttes partisans derrière les multiples descentes dans les rues. Ce n'était en fait que du voile très léger. La question que nous nous posons aujourd'hui est de savoir si nous avons réellement une opposition au Togo ? Cette prétendue opposition pense-t-elle au bien être du Peuple ou à le leur ? En attendant le vote, ils rivalisent allègrement en coups bas.

Crédo TETTEH

Prochaines législatives:

450 millions de F.CFA du gouvernement pour financer la campagne électorale des partis de la majorité et de l'opposition

LE GOUVERNEMENT va financer la campagne électorale des partis de la majorité et de l'opposition pour les élections législatives prévues le 21 juillet prochain, à hauteur de 450 millions de F.CFA.

La loi sur le financement des partis politiques a été votée le 5 juin dernier par le Parlement. Un décret a été adopté jeudi en Conseil des ministres, fixant le montant du financement à 450 millions de F.CFA, ainsi que les conditions et les modalités de sa répartition.

Selon le décret rendu public à l'issue du Conseil, ce geste traduit " la ferme volonté du gouvernement de favoriser une riche et saine compétitivité électorale et de permettre une égalité de chance à tout parti politique ou groupe de partis politiques qui sollicitent le suffrage des électeurs pour bénéficier des moyens devant lui permettre une



entrée en compétition dans les conditions idoines".

Le montant est réparti en trois phases: 200 millions de F.CFA répartis à égalité entre tous les partis politiques ou regroupements de partis politiques auxquels les groupes parlementaires et les députés non inscrits siégeant actuellement à l'Assemblée nationale sont affiliés. 100 millions de F.CFA répartis aux partis politiques ou groupes de par-

tis politiques extraparlimentaires, proportionnellement aux listes de candidatures présentées. Et enfin, 150 millions de F.CFA à répartir aux partis politiques ou groupes de partis politiques proportionnellement au nombre de sièges obtenus à l'occasion des élections législatives de 21 juillet.

"Cet apport financier dont les deux premières attributions sont pré-électorales, se situe dans le



Le ministre Gilbert Bawara

cadre du renforcement des moyens de crédibilisation du processus électoral", souligne le décret.

Au total 91 sièges sont à pourvoir pour ces législatives contre 81 sièges dans l'actuelle Assemblée nationale. Ces élections ont accusé un grand retard, car les dernières législatives remontent à octobre 2007. Au Togo, les députés sont élus pour un mandat de cinq ans.

Zozo

LOI ORGANIQUE DE LA HAAC



Kokou B. Tozoun, Pdt de la HAAC

L'Assemblée nationale a adopté mardi, la loi organique de la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC), conformément aux recommandations de la Cour constitutionnelle.

Le 20 mars 2013, la Cour constitutionnelle avait rejeté certaines dispositions de cette loi, affirmant qu'elles ne sont pas conformes à la constitution. Dans sa décision, la Cour avait déclaré que les articles 58, 60 (cinquième et sixième tirets), 62, (dernier tiret), 63, (troisième et quatrième tirets), 64 et 67 ne sont pas conformes à la Constitution". Par ailleurs, une partie de l'article 60, notamment les tirets 2, 3 et 4 contestés par des organisations des journalistes sont déclarés conformes à la constitution (ci-dessous les différentes dispositions).

Le mardi dernier, les députés ont supprimé les articles 58, 64, 67. Les articles 60, 62 et 63 ont été revus. Les 59 députés présents y compris ceux du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, opposition) ont approuvé ce texte modifié.

"Aujourd'hui, le groupe parlementaire CAR est tout à fait à l'aise pour dire oui à la nouvelle version de la loi qui corrige les irrégularités en retirant à la HAAC, ses prérogatives qui allaient faire d'elle, un tribunal bis", a déclaré Kossi Amégnona, président du groupe parlementaire CAR.

Selon le ministre de la Communication, cette loi "permettra désormais à la HAAC de jouer son rôle d'encadrement et d'accompagnement vis-à-vis des organisations professionnelles des médias". "C'est une étape importante qui vient d'être franchie en ce qui concerne la marche vers la démocratie, dans le respect des institutions de la République. Chaque institution a joué sa partition et nous devons nous en féliciter. Désormais, la HAAC retrouve ses prérogatives constitutionnelles. Le gouvernement, pour sa part, ne ménagera aucun effort en ce qui concerne la protection des citoyens", a-t-il souligné.

LES POPULATIONS DE L'AVE SENSIBILISÉES SUR LES NOTIONS DE PAIX ET LES PROCHAINES LÉGISLATIVES AUTOUR D'UN MATCH DE FOOT-BALL

Des responsables du bureau fédéral de l'Union des Forces de Changement (UFC de Gilchrist Olympio) dans l'Avé ont sensibilisé le dimanche dernier, les populations d'Assahoun (environ 52 km de Lomé) sur les idéaux de la paix et les élections législatives du 21 juillet prochain. C'est à la faveur d'un meeting autour d'un match de finale de football de petits poteaux.

Le match a mis aux prises les équipes d'Apédokô et de Kpokli. A l'arrivée, c'est la formation d'Apédokô qui a été sacrée vainqueur. Après cette fête du football, les populations ont été longuement entretenues par des responsables de l'UFC - dont le député Nicodème Habia - sur les notions de paix et de la non-violence.

"Le football est un sport qui rassemble tous les fils d'un pays. Raison pour laquelle nous avons organisé un tournoi autour duquel nous avons profité de l'occasion pour parler directement à la population", a déclaré à des journalistes M.Habia, peu avant le meeting.

Les prochaines élections législatives étaient également au centre des discussions. Pour M.Habia, les populations doivent s'inscrire dans la logique des objectifs fixés par l'UFC pour une alternance au Togo.

"A l'UFC, l'alternance se prépare maintenant et plus précisément avec les prochaines législatives", a souligné le député de l'UFC. L'assistance a également eu droit à des explications sur la crise qui a secoué l'UFC, entraînant le départ de certains qui ont créé leur propre formation politique (l'Alliance nationale pour le Changement/ANC).

Pour le député Koevi Coco, président fédéral de l'UFC dans les Lacs, il était temps de changer la méthode de lutte, après 20 ans de "combat".

Zozo

PLUS DE 300.000 ENFANTS (15 À 18 ANS) SOUMIS À DES "TRAVAUX DANGEREUX DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE" AU TOGO



Préservez ce sourire sur les lèvres de nos progénitures

Plus de 300.000 enfants âgés entre 15 et 18 ans sont soumis à des "travaux dangereux dans le travail domestique" au Togo, selon les estimations du Bureau International du Travail (BIT). Ce chiffre a été rendu public ce mercredi à Lomé par des responsables du Point focal BIT-Togo et du ministère du travail lors d'une conférence de presse dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le travail des enfants.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé la première Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants en 2002, afin de mettre en lumière le calvaire des enfants. L'objectif de cette journée, observée chaque 12 juin, est de servir de catalyseur au mouvement mondial de lutte contre le travail des enfants. Cette année, le thème retenu pour cette journée est: "Non au travail des enfants dans le travail domestique"... Plus de 315 millions d'enfants travaillent et 10,5 millions effectuent des tâches dangereuses dans des conditions dangereuses, parfois assimilables à l'esclavage, selon des statistiques de l'OIT, qui demande aux gouvernements du monde entier de "mettre en œuvre des conventions sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et sur les conditions de travail".

COMMUNIQUE DE LA CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public que toute association nationale ou toute personne physique désireuse d'observer les élections législatives du

21 juillet 2013 doit impérativement se conformer aux conditions suivantes :

1. Concernant l'association :
 - a) L'association doit fournir une copie de son récépissé d'enregistrement et un exemplaire de ses statuts.
 - b) L'association ne doit pas être membre d'un regroupement d'associations ou d'une institution déjà accréditée pour l'observation.
 - c) L'association doit être en mesure de prendre en charge ses observateurs.
 - d) L'association doit indiquer la zone de déploiement envisagée, le nombre d'observateurs à déployer et fournir leurs curriculums vitae certifiés.
 2. Concernant les observateurs :
 - a) Être membre de l'association sollicitant l'accréditation.
 - b) Ne pas être membre d'une structure de direction de parti politique.
 - c) Ne pas être membre de la CENI ni délégué de parti politique auprès de la CENI et de ses délégués.
 - d) S'engager sur l'honneur par écrit à :
 - . ne pas participer à la campagne électorale en faveur d'un parti politique, d'un regroupement de partis politiques ou d'un candidat ;
 - . respecter les règles de l'observation électorale définie par la CENI ;
 - . respecter les règles de procédure de la grille d'observation électorale de la CENI pour la rédaction du rapport ;
 - . s'abstenir de toute déclaration publique y compris dans les médias avant la fin complète du scrutin.
- La CENI rappelle par ailleurs que, l'accréditation à observer les élections n'est pas individuelle. Elle se fait en deux temps ; d'abord elle est délivrée à l'association qui postule, puis à chacun des observateurs qui doivent travailler sous la responsabilité de l'association accréditée.
- Tous les dossiers ainsi constitués doivent être déposés au siège de la CENI au plus tard le lundi 24 juin 2013 à 12 heures.

Lomé le 14 juin 2013
La Présidente de la CENI,
Mme Angèle Dola A. Aguiéah

Collaboration Forces de sécurité et professionnels des médias :

Le Ministère de la Sécurité pose les jalons

DES FORCES de sécurités et des professionnels des médias ont été sensibilisés le jeudi dernier à Lomé, en vue d'une meilleure collaboration sur le terrain lors des évènements notamment en période électorale. La rencontre est organisée par le ministère de la sécurité et de la protection civile en collaboration avec la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC) et le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH-Togo).



Forces de sécurité et médias



Col Yark, ministre de la Sécurité

Elle est axée sur le thème: "Quelle collaboration entre les professionnels des médias et les forces de sécurité à l'occasion de la couverture médiatique des évènements". Cette rencontre s'est déroulée à une période où les togolais se préparent à aller aux urnes le 21 juillet prochain pour les élections législatives.

Au Togo, les relations entre forces de sécurité et professionnels des médias sont souvent tendues sur le terrain, notamment en période électorale, entraînant parfois des accrochages entre les deux parties.

La rencontre a permis aux forces de sécurité et aux professionnels des médias de réfléchir sur le rapport qui doit exister entre eux, afin d'une meilleure collaboration lors de la couverture médiatique des évènements. Les discussions ont été ouvertes par le président de la HAAC Kokou Tozoun en présence du ministre de la sécurité le colonel Yark Damehame et de la représentante du HCDH-Togo Mme Olatokunbo IGE. La présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante Mme Angèle Dola Aguiéah était également présente.

Selon le ministre de la sécurité, les professionnels des médias et les forces de sécurité doivent "garder à l'esprit qu'ils sont tous embarqués dans le même navire, celui d'observateurs neutres, nus par l'obligation de neutralité et d'impartialité dans l'exercice de nos fonctions, plutôt que de se voir comme des adversaires".

"Nous devons nous considérer comme des partenaires qui se complètent. Si les forces de sécurités ont l'obligation de protéger les journalistes contre toute forme d'agressions sur le terrain afin de leur permettre de mieux remplir leurs devoirs, il convient de relever que les journalistes ont aussi le devoir de ne pas s'y comporter comme des manifestants encore moins, comme des gens qui sont à la recherche des moindres erreurs des forces de sécurité à des fins sensationnelles", a souligné le colonel Yark Damehame.

Pour le président de la HAAC, les professionnels des médias et les forces de sécurité "sont des acteurs privilégiés des élections législatives": "par conséquent ils sont appelés à faire

montre de sérénité et de professionnalisme pour donner aux yeux de l'opinion nationale et internationale, le gage d'un scrutin transparent et apaisé".

Les "relations tumultueuses" entre les professionnels des médias et les forces de sécurité ont beaucoup défrayé la chronique ces derniers temps à telle enseigne que la HAAC s'est "sentie interpellée", a souligné M.Tozoun.

"La HAAC qui entend jouer sa part-titration au cours de ces joutes électorales est en train de prendre des mesures appropriées, afin de permettre aux journalistes et professionnels des médias de couvrir les manifestations dans le cadre législatif et réglementaire qui exige la détention des documents d'identification personnelle", a-t-il précisé.

Pour la Représentante du bureau du HCDH-Togo, cette rencontre est une bonne opportunité pour une réflexion profonde et constructive en vue d'une meilleure façon de protection des droits de l'Homme.

"Les forces de sécurité ont un rôle traditionnel de maintien et de rétablissement de l'ordre et font partie de la collectivité et ont l'obligation de la servir. De leur côté, les médias ont pour rôle entre autres d'informer les masses populaires sur leurs droits et devoirs, informer l'opinion publique sur les enjeux et défis de l'heure, cultiver le pluralisme politique par la promotion des opinions et débats contradictoires et contribuer à la protection des droits de l'homme. Donc forces de sécurité, les médias et les organisations de défense des droits de l'homme ont en commun le souci de protection de l'intérêt de l'individu à travers leurs missions respectives", a affirmé Mme Olatokunbo IGE.

Les participants à cette rencontre ont écouté deux communications: "Droits et devoirs des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions" (développée par Professeur Victor Aladjji) et "la nécessité de collaboration entre force de sécurité et professionnels des médias en période électorale" (animée par le commissaire divisionnaire Kouadjrovo Têko, Directeur Général de la Police nationale).

Ce dernier n'a pas manqué de souligner la mission de la "Force Sécurité Elections" (FOSEL/2013), mise en place par le gouvernement en vue de sécuriser les prochaines élections législatives et locales.

Composée de 6.500 gendarmes, policiers et gardiens de préfectures, la FOSEL est chargée d'assurer la sécurité de tout le processus électoral. Cette Force est dirigée par le directeur de la police nationale, le Commissaire divisionnaire Têko Mawuli Koffi Koudouovoh.

Tournée de l'UFC dans l'Est Mono :

Le ministre ORE Djimon a animé trois grands meetings à Elavagnon, Gbadjahè et Yanda

LE SAMEDI 15 et le dimanche 16 juin, une délégation de l'Union des Forces de Changement, UFC, conduite par le 3e Vice-président du parti et Ministre de la Communication ORE Djimon a animé trois grands meetings dans la préfecture de l'Est Mono, dans la région des Plateaux au Togo.

M. ORE Djimon et sa délégation ont eu à faire une sensibilisation politique dans la ville d'Elavagnon, chef lieu de la préfecture de l'Est Mono à Gbadjahè, le dimanche 16 juin 2013, après une rencontre à Yanda avec escala à Kokolo, le samedi 15 juin 2013.

Partout où elle est passée, la délégation de l'UFC a eu à parler des enjeux électoraux, des défis à relever, de la vision d'un Togo prospère et démocratique et de la lutte contre la violence et les discriminations de tout genre.

"Le Togo appartient à toutes ses filles et tous ses fils et il est temps que le Peuple donne la parole à ses vrais représentants pour parler en son nom...Tous les Togolais devraient œuvrer pour la réussite des élections afin que le pays dispose d'un parlement crédible qui pourra faire les réformes au nom du Peuple".

"L'UFC a toujours défendu la cause du Peuple. L'UFC défend la cause du Peuple et l'UFC va défendre la cause du Peuple. Au lieu de rester

en marge de tous les processus qui consolident notre démocratie, l'UFC a compris qu'il vaut mieux agir pour avoir aussi son mot à dire, et ceci, pour le bien être et le bonheur du Peuple...Nous sommes prêt au niveau de l'UFC, et nous pensons que l'heure n'est plus au doute. Il faut donner la parole au Peuple pour choisir ses propres représentants. Le Togo a besoin d'un parlement qui reflète la réalité et la volonté du Peuple..."

C'est en substance, ce qu'il faut retenir des propos du Ministre de la Communication et troisième vice président de l'UFC, ORE Djimon, au cours de la tournée de sensibilisation politique du week-end dernier. Ce message a été délivré en Français, en Ifè, en Kabyè en Losso et en Ewé suivant les milieux. La préfecture de l'Est Mono est composée de plusieurs communautés d'ethnies différentes. Et ce week-end, comme un seul homme, toutes les populations d'Elavagnon, de Gbadjahè, de Yanda et de Kokolo ont montré leur détermination à œuvrer pour un Togo, apaisé et soucieux du développement.

Dans tous les milieux, un accueil des grands jours a été réservé à la délégation de l'UFC. Les chefs traditionnels ou leurs représentants n'ont



Une foule des grands jours a accueilli la délégation conduite par... le ministre Djimon ORE

pas voulu se faire conter l'évènement. Les populations de l'Est Mono ont apporté leur soutien au fils du milieu, le Ministre de la Communication et aux jeunes qui veulent les représenter au Parlement. Les problèmes du milieu ont été évoqués par les populations entre autres, les problèmes des voix et des moyens pouvant désenclaver le milieu.

La préfecture de l'Est Mono est un grenier agricole qui manque malheureusement d'infrastructures notamment les routes. Dans une interview à la presse nationale et internationale ayant fait le déplacement de l'Est Mono, le Ministre de la Communication et troisième vice-président de l'UFC, ORE Djimon a expliqué les motifs de ce déplacement, les enjeux de l'heure, la vision du parti de Gilchrist OLYMPIO.

On peut sans se tromper dire que l'UFC a repris ses activités de proximité amorcées depuis 2010.

Pour le Ministre ORE Djimon, la politique est une affaire sérieuse et on ne peut pas blaguer avec le destin d'un peuple. Pour la préfecture de l'Est Mono, des voix se sont levées pour dire qu'il faut de nouvelles personnes à l'Assemblée Nationale.

Le Ministre ORE Djimon est le seul pour l'instant et le tout premier fils de la préfecture de l'Est Mono à être nommé Ministre dans un Gouvernement depuis l'existence du Togo et la presse a pu noter la démonstration de la fierté de la population du milieu au cours des activités du vice-président de l'UFC, ORE Djimon.

Hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, tous se sont mobilisés pour écouter le message de l'UFC et échanger avec la population.

Selon des responsables de l'UFC, le parti est prêt pour les élections.

Source : Plume Libre

ECONOMIE: "Togo Invest Corporation", un projet "très ambitieux"

LE CHEF de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a officiellement lancé le mardi 28 mai 2013 à Lomé, la société "Togo Invest Corporation", un grand projet "très ambitieux" visant à booster l'économie togolaise.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du Conseil d'administration de ladite société. Plusieurs ministres, ainsi que des représentants d'organisations et institutions internationales dont le représentant de la Banque Africaine de développement (BAD) au Togo Serge Marie N'Guessan ont assisté à cette cérémonie à la nouvelle présidence de la république.

Créée par décret présidentiel le 14 novembre 2012, "Togo Invest Corporation" est une société d'Etat, avec un capital de 20 milliards de F.CFA, libéré au quart. "Togo Invest Corporation" est une holding qui va prendre des investissements dans des sociétés et prendre également part dans des actifs de différentes sociétés, afin d'aider le gouvernement à atteindre ses propres objectifs de développement du pays.

Selon le chef de l'Etat togolais, la naissance de cette société fait suite à l'une des nombreuses recommandations du Conseil présidentiel pour l'Investissement, un organe consultatif composé d'éminentes personnalités du monde des affaires.

"Ce projet, nous le savons ambitieux pour notre pays. Certains diraient qu'il est fou (...) parce que pendant ces quinze dernières années, nous avons été habitués à ne plus rêver, à ne plus avoir d'ambition. Mais, nous croyons qu'avec l'aide des uns et des autres, nous pouvons réaliser ce projet", a indiqué Faure Gnassingbé.

Le véritable socle de développement de cette société est le corridor de transport: un chemin de fer qui sera construit de Lomé jusqu'à Cinkassé sur une distance d'environ 760 km.

Pour le président togolais, il est temps pour le Togo de profiter de sa situation géographique, de sa position stratégique: "Et comment profi-



Les officiels lors de la cérémonie de lancement de "Togo Invest Corporation" par... Faure E. Gnassingbé

ter de cette situation géographique? Le potentiel est là. Le corridor, nous le permet de le réaliser".

Il y a des gisements dans le nord du pays, mais qui ne sont pas mis en exploitation faute de vecteur pour transporter ces minerais vers le sud.

"L'originalité du projet, est que ce chemin de fer ne servira pas seulement pour le transport des mines, mais il nous permettra de développer véritablement notre économie. Et ce chemin de fer sera financé par des ressources minières que nous avons longtemps négligées ou alors que nous n'avons pas pu exploiter, parce que la rentabilité n'était pas assurée", a précisé Faure Gnassingbé.

Un tel projet ne peut pas avoir un seul critère de réussite, a-t-il fait remarquer: "il ne faut pas seulement la rentabilité économique et financière". Il a mis l'accent sur la crédibilité de l'Etat, la crédibilité en matière de gouvernance de l'économie et la crédibilité de l'Etat en matière de la gouvernance même de la société.

"Si cette holding n'est pas gérée en respectant les critères internationaux, il est sûr que nous ne pouvons pas attirer les investisseurs. Nous ne pouvons pas compter sur les ressources budgétaires pour financer de tels investissements. Nous aurons besoin de l'apport des investisseurs privés. Mais, ils ne viendront pas, si nous sommes continuellement dans l'instabilité politique ou dans les désordres sociaux. Ils ne viendront pas, s'ils ne trouvent pas une main d'œuvre qualifiée dans notre pays. C'est un projet

apparemment économique, mais il est transformateur pour notre pays, si nous voulons qu'il soit une réalité", a précisé le président togolais.

L'assistance a eu droit à une présentation de cette nouvelle société par Ignace Clomégha, expert comptable et conseiller du président de la République: les raisons qui ont poussé à sa création, ses objectifs, le système mis en place pour la gouvernance aux plans institutionnel et financier, le cadre légal, les éléments essentiels de l'organisation et les obligations statutaires, les dispositions prises pour sa

dissolution éventuelle, etc.

Après cette présentation, les membres du Conseil d'Administration de la société "Togo Invest Corporation", se sont retrouvés à huis clos pour leur réunion.

Rappelons que la première filiale de la société déjà mise en place pour étudier trois projets : le projet du chemin de fer, le projet d'électricité et le projet minier.

Dénommée Devco, cette filiale sera dissoute quand elle aura accompli son mandat.

La 11e Foire internationale de Lomé du 29 novembre au 16 décembre:

La campagne de promotion officiellement lancée le mardi dernier à Lomé

LA 11EEME Foire internationale de Lomé se tiendra du 29 novembre au 16 décembre prochain sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF). La campagne de promotion a été officiellement lancée ce mardi à Lomé par Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé en présence du Directeur du CETEF Kuéku-Banka Johnson.

Pour cette onzième édition de la Foire de Lomé, la campagne de promotion a été lancée très tôt pour deux raisons fondamentales, a souligné le Directeur du CETEF.

"Première raison: Les préparatifs doivent prendre au minimum six mois, afin de permettre aux exposants de réaliser des résultats tangibles. Deuxième raison: elle porte sur le fait que plusieurs excellents projets portés par des exposants ne trouvent pas de concrétisation pendant la foire du fait simplement de l'insuffisance du temps nécessaire pour leur préparation à leur réalisation", a expliqué Kuéku-Banka Johnson.

"Pour cette campagne de promotion, nous irons à la conquête de nouveaux exposants qui n'ont jamais connu le site de la Foire. Ce sera au travers des voyages de promotion et nous allons pour la première fois, utiliser à outrance; les réseaux sociaux comme notre page facebook et twitter. Nous n'oublions pas notre site web (www.cetef.tg) qui sera plus opérationnel avec de nouvelles possibilités telles que l'inscription et la réservation en ligne de certains services, produits, espaces, badges, stands, ainsi que leurs matériels etc et la mise en ligne d'une façon instantanée de toutes les informations relatives à la préparation et à la Foire", a-t-il souligné.

Le Directeur de la Foire n'a pas



...Faure E. Gnassingbé

Zozo

LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION: FAURE GNASSINGBÉ REÇOIT UNE DISTINCTION À ROME POUR LES "PROGRÈS EXCEPTIONNELS RÉALISÉS PAR LE TOGO"

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a reçu le dimanche 16 juin à Rome - où il a pris part à la 38ème session de la FAO - une distinction pour les "progrès exceptionnels réalisés par le Togo en matière de lutte contre la faim et la malnutrition", indique un communiqué de la présidence de la République dont l'Agence Savoir News a obtenu copie. La distinction lui a été décernée par l'agence onusienne lors d'une cérémonie au cours de laquelle, le Togo a été "chaleureusement félicité pour avoir réussi à attendre dans les délais fixés par la



Faure Gnassingbé et le Directeur Général de la FAO

Communauté internationale, l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD N°1) qui est le plus ambitieux en réduisant de moitié".

Selon la FAO, le Togo fait partie des pays qui ont enregistré des "résultats spectaculaires" en matière de lutte contre la faim et la malnutrition; car le nombre de personnes sous-alimentées a été réduite de moitié de 1990 à 2012, la prévalence de la sous-alimentation sur le territoire national passant de 32,8% à 16,5% pour la même période.

"Cette performance qui vaut des hommages unanimes à notre pays, est le fruit de la politique volontariste et des grandes réformes annoncées depuis 2005 par le gouvernement sous l'impulsion du président de la République. S'appuyant sur une vision claire développée par le chef de l'Etat qui a fait du mieux-être des couches les plus vulnérables de notre société, la politique angulaire de sa politique de développement économique et social, le gouvernement a en effet mis un accent particulier sur la relance du secteur agricole en mettant en place, un cadre incitatif qui a notamment facilité l'accès des petits producteurs aux engrais et semences améliorés", souligne le communiqué.

"AIMES/AFRIQUE-TOGO" RENOUELE LE SON BUREAU EXÉCUTIF



Dr Kodom s'adressant à la presse

"Mobiliser beaucoup de partenaires, afin de poursuivre les missions chirurgicales-médicales gratuites au profit des populations vulnérables et rurales". Tel est le principal défi du nouveau bureau exécutif de l'Ong "Aimes-Afrique/Togo", organe dirigeant élu samedi à l'issue d'une Assemblée générale (Ag) tenue dans les locaux de CAFE Informatique à Lomé.

"Le nouveau bureau est décidé à relever les nouveaux défis qui attendent l'Ong notamment la mobilisation des différents partenaires, afin qu'elle puisse continuer les missions chirurgicales-médicales pour le bonheur des populations vulnérables et rurales. Aujourd'hui, nous n'avons plus un autre choix que d'aller vers ces populations pour les soutenir et les soulager. Et nous nous inscrivons dans cette dynamique avec le soutien de toutes les bonnes volontés, surtout le pouvoir public", a-t-il indiqué.

"Nous sommes toujours prêts à aller dans les coins les plus reculés pour apporter les soins de qualité à nos populations. Et je pense que le pouvoir public doit utiliser ce canal, car c'est une manière de réduire l'inégalité sociale en terme de soins de santé en Afrique de manière générale et au Togo en particulier", a souligné Dr Kodom.

Le bureau exécutif de "Aimes-Afrique" est composé de douze membres dont trois nommés par le président. Le poste de ce dernier n'a pas fait l'objet d'une élection, car le président et élu pour un mandat de 4 ans, selon les textes qui régissent l'Ong. Par ailleurs "Aimes-Afrique-Togo" a accueilli 14 nouveaux membres. Ces derniers ont officiellement reçu leur fanion, signe d'un ferme engagement à mener le "combat" aux côtés de l'Ong pour le bonheur des populations démunies.

Rappelons que l'Ong "Aimes-Afrique" a été créée le 19 janvier 2005. Basée dans la capitale togolaise. Elle est présente dans huit pays (six pays africains et puis en France et aux Etats-Unis).

Retombées du sommet Japon-Afrique :

Un partenariat très bénéfique pour le Togo

LE DIMANCHE dernier au cabinet du ministre en charge de la Planification et de l'Aménagement du territoire au CASEF à Lomé, il était question de la restitution de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) tenue du 1er au 3 juin 2013 à Yokohama au Japon, conférence ayant vu la participation des chefs d'Etat et de gouvernement africains, des délégations du Japon, des organisations internationales et régionales d'Afrique et d'Asie, du secteur privé et de la société civile.



Le ministre Sémodji Djossou Mawussi de la Planification

la différence entre l'intervention chinoise et japonaise en Afrique en matière de l'aide. En effet, l'aide japonaise diffère de celle de la Chine par son caractère de transfert de technologie, transformation des minerais africains sur place, etc. Alors que la Chine débarque avec son aide, ses entreprises et ouvriers pour l'exécution des travaux, le Japon promet une aide mais les travaux seront exécutés par les africains eux-mêmes.

Aussi, dans la perspective de transfert de technologie, le Japon a-t-il installé une unité (université) au Kenya pour former les Africains dans l'automobile.

Selon le ministre de l'Aménagement du Territoire, Djossou Mawussi Sémodji, les 32 milliards de dollars du Japon pour le développement de l'Afrique serviront à relever les défis et à œuvrer pour une croissance de qualité, grâce à des actions concertées en vue de la promotion d'une "économie solide et durable", d'une "société inclusive et résiliente", de "la paix et la stabilité" et de la promotion d'une croissance transformatrice.

Le ministre a par ailleurs parlé de

Zozo

**PROCHAINES LÉGISLATIVES:
ENCORE TROIS JOURS SUPPLÉMENTAIRES
POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS,
LA DATE DE CLÔTURE FIXÉE
AU 19 JUIN**



Mme Angèle Dola Aguiogh, présidente de la CENI

Les partis politiques ou candidats aux élections législatives du 21 juillet disposent encore de trois jours supplémentaires pour déposer leurs dossiers. "La date de clôture de dépôt est désormais fixée au mercredi 19 juin, pour permettre à tous ceux qui n'ont pas pu déposer les dossiers de candidature dans les délais requis de le faire", indique un communiqué conjoint de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et du gouvernement rendu public dimanche soir.

C'est la deuxième prorogation de cette date butoir de dépôt des dossiers. Fixée dans un premier temps au 10 juin, cette date avait été déjà prorogée au 16 juin.

Plusieurs tractations étaient menées depuis quatre jours par certains politiques et autres observateurs pour une prorogation de cette date, afin de permettre à tous les partis politiques de prendre part à ces législatives, boudées par les "poids lourds" de l'opposition qui dénoncent une "mauvaise organisation" du scrutin. Le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel", qui regroupent ces partis politiques avaient annoncé le 5 juin dernier qu'ils ne présenteraient pas de candidats. Mais, ils n'entendent pas boycotter ces élections.

Selon certaines indiscrétions, les états-majors de certains de ces partis politiques auraient changé de décisions ces derniers jours et les tractations seraient actuellement en cours pour le dépôt des dossiers.

La grande question est de savoir si ces formations politiques présenteront finalement une liste commune pour ces législatives comme les leaders l'ont souvent promis à leurs partisans. Wait and see !

L'UFC A DÉPOSÉ SES DOSSIERS DE CANDIDATURE, LE PARTI REPRÉSENTÉ DANS TOUTES LES CIRCONSCRIPTIONS

L'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio a déposé dimanche soir, ses dossiers de candidature pour les élections législatives du 21 juillet, avons nous appris hier lundi auprès dudit parti.

"L'UFC a déposé ses dossiers de candidature dimanche soir aux environs de 20 H GMT. Et ce parti sera représenté dans toutes les circonscriptions", a affirmé un responsable de ce parti.

Rappelons que la date butoir pour le dépôt des dossiers a été prorogée. Les partis politiques ou candidats ont jusqu'au 19 juin prochain.

Au total 91 sièges sont à pourvoir dans 30 circonscriptions électorales.

66 CANDIDATS À LA CONVERGENCE PATRIOTIQUE PANAFRICAIN (CPP) DANS 10 CIRCONSCRIPTIONS

66 candidats dont 20 femmes représenteront la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) dans 10 circonscriptions pour les élections législatives du 21 juillet prochain. Ces candidats ont été présentés ce dimanche aux militants et sympathisants de cette formation politique lors d'une rencontre d'échange et de partage tenue au Relais de la Caisse à Lomé.

Au total 20 candidats seront dans la course dans le grand Lomé pour la CPP. Lors de cette rencontre, les candidats investis par la CPP ont reçu une bonne dose de recommandations. "Pendant la campagne électorale, pas de propos tribalistes, pas d'attaques contre les autres partis notamment contre des personnes physiques", a souligné Francis Ekon, président de la CPP.

"Nous vous demandons d'être des authentiques ambassadeurs de notre discours de paix, de justice et de fraternité. Aujourd'hui, le but de notre action politique pour le Togo, c'est entre autre préoccupation, de proposer à la jeunesse, mieux que la rue", a-t-il précisé. M. Ekon n'a pas passé sous silence, l'idée de coalition des partis de l'opposition, prônée par certains opposants: "lorsque vous faite des coalitions qui sont dirigées contre des personnes, la coalition n'a plus de raison d'être et c'est le plus fort qui écrase toujours les autres".

Litige foncier à Gbamakopé :

Au-delà des mensonges et manipulations de la collectivité GBAMA, la vérité des faits

GBAMAKOPÉ, localité située dans le canton de Djagblé (préfecture du Zio) ; Dans ce village, s'est déclaré depuis des années un litige foncier entre les collectivités KPASRA et GBAMA ; le tout sur fond de mensonges, de dilatoires et de manipulations des GBAMA.

Lorsqu'en 1958, Monsieur GUELIH Zékpo, Président du CUT (Comité de l'Unité Togolaise), section de Djagblé, tranchait en faveur de M. KPATSRA Apénouvon dans le différend qui l'opposait au sieur GBAMA Afangbédjé, à propos d'un terrain sis à Djagblé au lieu dit "Pokédji", il était loin d'imaginer que bien des années après, cette affaire resurgirait.

En effet, le 20 septembre 1958, le Président du CUT, après une visite des notables sur le terrain au cœur du conflit, en attribua la propriété à Monsieur KPASRA au cours du jugement qui eut lieu en présence des témoins des deux parties. "Le terrain appartient à KPATSRA Apénouvon", peut-on lire sur le procès verbal du jugement.

Plusieurs décennies plus tard, au mépris de cette décision, la famille GBAMA reviendra à la charge, réclamant à nouveau la propriété du terrain. S'engage alors une longue bataille judiciaire entre les GBAMA et les KPASRA ; bataille perdue sur toute la ligne par les GBAMA.

En effet, le jugement n° 178/97 du 31 octobre 1997 du Tribunal de Première instance de Tsévié en son audience publique ordinaire recevait en la forme la requête en date du 16 avril 1994 du sieur NLONGOUBE KPASSRA Homéfa. Au fond le Tribunal de première instance de Tsévié "dit et juge que le terrain Gbamakopé au lieu dit "Fokodéji", limité au nord par la piste secondaire AMELIBOME AVETA, au Sud par la propriété de DANKPO Atidogui, à l'Ouest par celle de GBEGLO Gadji et à l'Est par celle de AGAMAKOU Assou, est et demeure propriété de la collectivité KPASRA représentée par NLONGOUBE KPASRA Homefa " et " fait défense au requis de troubler la requérante dans la jouissance de son droit ".

Non satisfait de ce jugement du Tribunal de première instance de Tsévié, le sieur KOUDJODJI Djagbolou interjetait appel devant la Cour d'appel de Lomé qui en son audience du 25 janvier 2001 déclare "l'appel caduc et l'instance périmée" tout en "confirmant le jugement attaqué en toutes ses dispositions dont appel et condamne l'appelant aux dépens". Précisons à ce stade qu'aucun pourvoi n'a été formé.

Plus loin, la Chambre civile de la Cour d'appel de Lomé dans son arrêt n°107 du 25 juin 2009 et vidant son arrêt avant-dire-droit N°205/05 rendu le 24 novembre 2005, a "déclaré l'intervention volontaire de la collectivité GBAGBA irrecevable, homologuée en ses forme et teneur le rapport d'expertise du géomètre Abochi Tchalla en date du 10 mars 2008 et en conséquence " met à néant l'arrêt N°17/03 du 23 janvier 2003 " et "statuant à nouveau, dit et juge que la parcelle querellée par les nommés AGBI Ezan et GBAMA Anani est partie intégrante du domaine attribué à la collectivité KPASRA par l'arrêt N°14/01 en date du 25 janvier 2001",



en conséquence, les débute de toutes leurs demandes, fins et conclusions et condamne les défendeurs aux dépens. Un arrêt donc qui reconnaît une fois encore aux KPASRA le droit de propriété sur le domaine.

Cependant, lorsque le 15 septembre 2009, conséquemment à la décision de justice, Me MISSITE Alouandjou, Huissier de justice accompagné de forces de l'ordre, se rendent, sur sollicitation des KPASRA, sur domaine pour procéder à un état des lieux consistant en une vérification des limites du terrain, et en un recensement des parcelles occupées et non occupées, ils ont été pris à partie par des individus hostiles montés par les GBAMA. " Une fois sur les lieux, nous avons été pris à partie par des centaines d'individus hostiles, dont la plupart aurait été appelée ou acheminée des localités environnantes la veille, par les adversaires de nos requérants (ndlr : les KPASRA). Après concertation avec les agents de la force publique qui nous assistaient, nous sous sommes retirés, pour éviter des affrontements directs avec lesdits individus ", rend compte Me MISSITE dans son procès verbal.

Plus grave, les GBAMA ont encouragé les acquéreurs de parcelles sur le terrain disputé à poursuivre les travaux entre temps suspendus suite à l'ordonnance n° 241 en date du 28 avril 2009 du Président de la Cour d'appel de Lomé.

" Des chantiers arrêtés, il y a quelques mois... ont été repris voire achevés dans certains cas. Des bâtiments, dont l'élévation n'était pas terminée, sont maintenant couverts de tuiles ou de tôles ondulées. D'autres parcelles, qui étaient nues, portent maintenant des ébauches de bâtiment. Sur d'autres parcelles encore, des tas de sable et de gravier ont été déversés depuis peu, et des centaines de briques ont été alignées ou superposées ", a noté Me MISSITE après une nouvelle visite sur le terrain, le 16 octobre 2009.

Notons que pendant que le procès durait, le Chef du canton faisait du dilatoire et en profitait pour vendre. Les acheteurs ont continué par acheter malgré les annonces dans la presse et les multiples cessations de travaux. C'est dans ce climat qu'est intervenu l'arrêt N°15/12 du 16 février 2012 de la Chambre judiciaire de la Cour suprême mettant fin défi-

nitivement au litige en faveur toujours de la collectivité KPASRA.

Ayant perdu la bataille judiciaire, les GBAMA vont tenter de transposer le conflit sur le terrain politique. Ils saisissent alors la Présidence de la République qui ordonne une enquête menée par les ministères de l'Urbanisme et de la Justice. La conclusion est sans appel : les KPASRA sont bel et bien propriétaires du domaine disputé ! Un camouflet pour les GBAMA qui dans leur mauvaise foi avérée, vont tenter de noircir le Ministre de l'Urbanisme Komlan NUNYABU dont le seul crime est d'avoir pris l'arrêt n°00577/MUH/SG/DGUDMHPI du 30 octobre 2012 portant approbation et autorisation de lotissement du terrain appartenant à la collectivité KPASRA.

Suite à cet arrêt, des géomètres soutenus par des forces de l'ordre se sont rendus sur le terrain le 26 avril 2013 pour le lotissement qui n'a pu se faire. En effet, des jeunes manipulés par les GBAMA soutenus par Togbui Afadjiga GBAMA VI, chef du village de Gbamakopé, se sont opposés, provoquant dans la foulée les forces de l'ordre qui durent utiliser la méthode de forte pour les disperser.

Aujourd'hui, eu égard à la mauvaise foi des GBAMA qui refusent de se soumettre à une décision de justice et de surcroît de la Cour Suprême, l'indignation est grande au sein de l'opinion. Il faut ici rappeler tout un chacun au respect des décisions de justice. Et dans le cas d'espèce, une décision de la Cour suprême, dans un état de droit doit pouvoir mettre fin au procès.

La Loupe

Célébration de la Fête des Mères :

Ewenkay Music Production crée l'évènement

DIMANCHE 26 Mai 2013, fête des mères, Ewenkay music production a fait la fête aux mamans du Togo dans une ambiance festive à l'Agora Senghor de la Paroisse universitaire St Jean apôtre de Lomé.



Célébrer la femme, lui rendre des hommages mérités et presque la vénérée, c'est l'objectif poursuivi par Ewenkay dans cette 3è organisation du genre pour l'honneur de la femme togolaise.

Pour rendre effective cette fête des mères, les organisateurs en collaboration avec les différents sponsors ont concocté un plat alléchant de spectacle pour tenir en haleine le public venu dans ce somptueux cadre de l'Agora Senghor pour honorer la femme.

" o femme tu n'es pas seulement le chef-d'œuvre de Dieu tu es aussi celui des hommes, ceux te parent de la beauté de leur cœur " cette citation de Rabindranath TAGORE extraite du " le jardin d'amour ", résume au mieux ce que le public a vécu dimanche passé à l'Agora Senghor. En effet, démarré avec un retard de deux heures d'horloge par une prière pour remettre l'évènement dans les mains de Dieu puis suivit de l'allocution de Mme Akouavi Léontine AKAKPO,

représente de la ministre de la promotion de la femme qui a appesanti son discours sur le rôle combien important que joue la femme dans la société humaine et d'en conclure que la femme est la source de pérennisation de la race humaine car elle est porteuse de vie. Fort de cette faculté, la femme doit être aimée, choyée, protégée et aider à assumer son rôle de moteur du foyer.

Des artistes de la chanson ont profité de l'évènement pour monter aux créneaux et joindre leurs voix à celle d'Ewenkay music production pour porter haut la femme togolaise et partant toutes les femmes du monde. Ainsi ce sont succédés les artistes Kossi Prince dans " Femme Togolaise ", Annas PM dans Ne messé, Malam moustapha l'humoriste et chanteur, Bibi Reine dans " Afidemefa ", au grand bonheur du public admiratif et appréciateur .

Le clou de la soirée, ce fut la montée des mamans sur le podium pour faire valoir leurs connaissances sur la langue de Molière à travers des récitations et des chants et sketches sur les bienfaits de l'alphabétisation. La remise des diplômes aux mamans a été aussi un moment fard et émouvant de la soirée car ceux récompensaient nos mamans qui ont subi des cours de nuits pour apprendre la langue française.

Après les échanges de cadeaux entre les mamans elles-mêmes, le public a assisté à une démonstration de danses. C'est sur ces notes de gaieté générale que le public a commencé par quitter les lieux satisfaits du produit proposé par Ewenkay.

Seule fausse note, le retard considérable accusé pour le début de la soirée et le maigre public qui a fait le déplacement de l'Agora Senghor. Nous espérons que les organisateurs tireront de fructueux enseignements de cette 3è édition pour que la prochaine soit une totale réussite.

Jacques

Eliminatoire mondial Brésil 2014/Eperviers du Togo : Après l'euphorie de Kegué, vint la déroute de Tripoli

Pour la 5ème journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 au Brésil, dans la zone Afrique, les Eperviers du Togo faisaient un déplacement périlleux en terre libyenne pour y défier "les chevaliers de Méditerranée". En effet après leur victoire contre les Lions Indomptables du Cameroun à Lomé, les Eperviers ont relancé le groupe et augmentaient leur chance de qualification pour les play-offs du second tour.



Une phase de jeu des Eperviers face aux Chevaliers de Méditerranée

En raison de la situation à Benghazi, le match entre la Libye et le Togo qui devrait se dérouler au Benina Martyrs Stadium de Benghazi, sera finalement joué le 14 juin au Tripoli Stadium de Tripoli, à 18h00 (heure locale). La FIFA, en consultation avec la Fédération libyenne de football, a confirmé la décision suite aux derniers incidents de sécurité à Benghazi.

Le Film du Match

La Libye a ouvert la marque dès la 7e minute par Faical Badri sur penalty sifflé pour une main de Komlan Amewou dans la surface.

Et c'est ce même Amewou qui a trompé son propre gardien quelques minutes plus tard, en déviant maladroitement de la tête un centre libyen (18e). Les "Chevaliers de Méditerranée" ont ensuite géré tranquillement la suite du match, face à des Togolais inoffensifs.

La victoire a provoqué des scènes de liesse à Tripoli et dans d'autres villes du pays, où des milliers de Libyens défilaient dans un concert assourdissant de klaxons, pour fêter le premier succès de la sélection devant son public.

Les Libyens, toujours invaincus (2 victoires, 3 nuls), sont en tête du groupe I avec 9 points, tandis que le match entre la RD Congo (5 pts) et le Cameroun (6 pts) joué dimanche, s'est soldé par un match nul et vierge (0-0). Lors de la dernière journée, les Libyens feront le déplacement au Cameroun pour un match qui pourrait être décisif. La Libye a fait un grand pas vendredi dernier vers le 3ème tour de qualification de la Zone Afrique pour le Mondial-2014, en battant à Tripoli le Togo (2-0).

Le match des Eperviers à Tripoli

C'est une équipe sans âme, déboussolée par les multiples voltes faces des joueurs et des dirigeants.

En effet, ils se susurraient que les Eperviers n'allaient pas regagner la Libye pour cette rencontre car certains joueurs ont encore en mémoire l'attaque du bus des Eperviers à Cabinda qui avait coûté la vie à deux de nos compatriotes et des blessés à vie comme Dodo. Ainsi plusieurs joueurs ont décliné l'invitation d'aller jouer en terre libyenne, autrement dit, aller se jeter soi-même dans la gueule du loup. Même le sélectionneur des Eperviers, Didier Six, avait entre-temps décliné l'offre prétextant qu'il est français et donc persona non grata en Libye. De ce fait, beaucoup pensaient que le match serait gagné par la Libye sur tapis vert à cause du non déplacement des Togolais. Mais grande a été notre surprise de voir que la majorité des joueurs qui ont évolué contre le Cameroun, étaient présents en Libye. Où est le sérieux de cette histoire où certains joueurs craignant pour leur vie n'ont pas fait le déplacement et d'autres comptant

sur on ne sait quoi se permettent d'y aller quitte à produire une piètre prestation sur le terrain.

Tout porte à croire que dans ce pays tout est sens dessus dessous ? Si non, comment expliquer qu'un sujet sur lequel tout le monde doit être unanime, divise encore les togolais ? Avec une prestation digne des équipes d'amateurs, les Eperviers n'ont pas à un seul moment inquiété les libyens maîtres du milieu de terrain. C'est ici le moment de saluer le travail remarquable mais ingrat que fait Alaixis Romao en milieu de terrain du Togo. Comment est-ce qu'on peut vouloir quelque chose et son contraire en même temps ? Seuls les togolais sont capables de résoudre de telles équations même en football.

Didier Six nous a encore montré les limites de son coaching avec des choix et des changements approximatifs des joueurs. En bon entraîneur, il aurait pu choisir l'option de match plutôt que de laisser les libyens dominer dans l'entre jeu et étouffer notre défense avec un Tchagouni dans ses mauvais jours.

Le mot de la Fin

Somme toute, le Togo a été en Lybie mais n'y était pas d'âme. Mais seulement de corps pour éviter de subir les foudres de la FIFA et de la CAF. Que les vrais connaisseurs du football nous explique comment et par quelle alchimie la FIFA a désigné un trio algérien pour officier un match de la Lybie ? Entre la Lybie et

l'Algérie, trouvez-vous une différence monsieur Blatter ou monsieur Hayatou ? Ne nous donnez pas l'impression que vous avez des partis pris. Et puis d'ailleurs, si la FIFA et la CAF veulent tester le retour de la paix en Lybie, elles n'avaient pas à se servir des "cobayes de Togolais" que nous sommes pour cela.

On nous a frappé au Sénégal, tués au Mali, déchirés au Bénin, torréfiés en Sierra Leone et fusillés à Cabinda. Tout cela ne suffit-il pas aux instances du football mondial pour cesser de voir dans leur poche et de mettre en avant la vie des acteurs du football ? Pourquoi encore envoyer nos enfants à la morgue de Bengazi ? Cela aurait été mieux si les Eperviers ne s'étaient pas déplacés en terre libyenne.

La plupart des équipes présente à ce deuxième tour des qualifications africaines pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, n'ont plus qu'un match à disputer dans cette phase. Pourtant, aucune d'entre elles n'a encore validé son billet pour le troisième tour.

Le vainqueur de chacun des dix groupes sera qualifié pour la phase finale en Afrique, qui se déroulera sous la forme de cinq confrontations en aller et retour, dont les vainqueurs seront qualifiés pour le Brésil.

Jacques SOLETE

CULTURE :

Le Butodra a un nouveau Conseil d'administration

Le Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA) a un nouveau conseil d'administration depuis le 16 mai dernier. Une cérémonie officielle s'était déroulée dans la grande salle du Butodra en présence des ministres Yacoubou Amadou des droits de l'homme et Sessenou des arts et de la culture.



Edoh Akakpo, nouveau PCA BUTODRA

Dans son allocution, le directeur général du BUTODRA, Idrissou Traoré Aziz, a présenté ses sentiments de gratitude aux responsables des services de l'Administration publique partenaire de BUTODRA dans son combat quotidien pour asseoir la gestion collective dans notre pays ; " nous avons besoin d'avantage du soutien de la police et de la gendarmerie afin de mener à bien notre mission car ces problèmes de

d'Administration que pour le BUTODRA lui-même et ce fléau qui cause d'énormes préjudices aux acteurs et à leur ayant droit ne cesse de ternir l'image de notre pays, a déclaré le professeur Kodjona Kadanga, président sortant du Conseil.

Pour le nouveau président du conseil d'Administration Monsieur Edoh Akakpo, " leur mission est l'amélioration des conditions de vie des artistes, la lutte contre la piraterie qui n'est pas seulement une lutte à l'échelle nationale. De ce fait, nous prenons acte que les institutions oeuvrant dans ce sens pour pouvoir aider les artistes à vivre de leur métier ". Notons que ce nouveau Conseil d'administration est composé de 13 membres pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois.

Dodo ABALO

EDUCATION :

MIJ-Togo s'engage pour l'éducation financière de la jeunesse

LA BRANCHE nationale du programme Mérite Internationale de la Jeunesse (MIJ-Togo) a organisé une rencontre avec la presse la semaine dernière en vue de partager les idéologies de leur association.



Michel Adopré (à gauche) lors de la conférence de presse

C'est depuis l'année 2000, MIJ-Togo (Mérite Internationale de la Jeunesse-Togo) a vu officiellement le jour suite à un constat qui montre que les jeunes qui sortent des écoles ne trouvent pas à faire. Comme objectif général, cette structure dont les responsables ont échangé avec la presse jeudi dernier, veut contribuer à l'autonomisation et au développement intégral de la jeunesse togolaise. Branche nationale de l'Association Mérite du Duc d'Edimbourg, MIJ-Togo est membre du CNJ (Conseil National de la Jeunesse).

Pour le responsable de MIJ-Togo, Michel Adopré, pour réussir cette

mission qu'ils se sont assignés, ils développent un programme qui se base sur l'éducation financière des jeunes dès l'âge de 12 ans jusqu'à l'âge de 25 ans. Ainsi, pour ces jeunes regroupés selon les tranches d'âge en quatre catégories, ils sont appelés à travers ce programme à se mettre à l'éducation financière et à la culture de l'épargne, l'éducation civique et citoyenne, au volontariat, au bénévolat, à l'entrepreneuriat. Ils sont donc évalués sur la base de leurs aptitudes et centres d'intérêt, leur altruisme,

leurs loisirs sportifs et sont amenés à découvrir et à se découvrir à travers des voyages d'aventure.

Outre ce programme, qui d'après M. Adopré a permis de toucher à ce jour plus de 7000 jeunes togolais, dans des établissements scolaires sur l'étendue du territoire national et dans des associations partenaires, il est à noter que MIJ-Togo a également dans sa vision une autre branche du programme qui a pour cible, des jeunes d'âge compris entre 25 et 35 ans. Ceux-ci, en plus de ce qui est servi à leurs cadets, ont la chance de se faire enrôler dans le cadre d'une employabilité des jeunes pour les secteurs d'activités que développe MIJ-Togo.

FUCEC Togo et FECECAV sont les partenaires du MIJ-Togo sur le projet Youth Start. MIJ-Togo entend atteindre par sa formation financière, d'ici 2015 plus de 60.000 jeunes.

Dodo ABALO

Zozo

CANDIDATURE POUR LES LÉGISLATIVES : L'ALLIANCE DÉPOSE SES DOSSIERS AU PLUS TARD LE MERCREDI

Les tractations vont bon train au sein des états majors des partis politiques en moins de 72 heures de la date butoir pour le dépôt des dossiers de candidature pour les élections législatives du 21 juillet. Au sein de l'ALLIANCE (opposition) de Maurice Dahuku Péré, l'heure n'est qu'aux petits réglages.

"Nous nous préparons à déposer nos dossiers. Nous le ferons mardi soir ou mercredi matin", a déclaré hier lundi Ourna Gnanta, membre du Comité politique de L'ALLIANCE.

"Nous avons dénoncé certaines choses, notamment la période fixée pour ces élections. Nous sommes des légalistes, nous allons utiliser les voies de recours légales pour nous faire entendre. Pour l'heure, les dossiers seront déposés", a-t-il souligné.

Actuellement, les yeux sont tournés vers les "poids lourds" de l'opposition représentés au sein du Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et de la Coalition "Arc-en-ciel". Selon certaines indiscretions, ces partis sont dans la dynamique d'une "liste commune" pour ces élections, mais les tractations n'ont encore rien donné de concret. A quand cette fumée blanche ? Pour l'instant, les militants et sympathisants de ces deux regroupements croisent les doigts et prient pour leurs leaders.

JOURNÉES DE REFLEXION DES PATRONS DE PRESSE



Kokou Biossey Tzouan, pdt de la HAAC

Thème : " Quelles stratégies pour une meilleure couverture médiatique des élections législatives de 2013 ".
Notsè, 24-26 juin 2013

Hôtel le Berceau Notsè

PROGRAMME

Lundi 24 juin 2013

17H 00 : Arrivée des participants

Mardi 25 juin 2013

07H 00 - 08H 00 : Petit déjeuner

08H 00 - 08H 30 : Installation des participants

08H 30 - 09h 00 : Cérémonie d'ouverture

09H00 - 09h30 : Communication n°1

" Enjeux des élections législatives 2013 "

09H 30 - 10H 30 : Débats

10H 30 - 11H 00 : Pause café

11H 00 - 11H 30 : Communication n°2

" Le cadre réglementaire de la

régulation des médias en période

électorale "

11H 30 - 12H 30 : Débats

12H 30 - 15H 00 : Déjeuner

15H 00 - 15H 30 : Communication

n°3 : " Elaboration et mise en œuvre des

stratégies de communication "

15H 30 - 16H 30 : Débats

16H 30 - 17H 00 : Pause café

17H 00 - 17H 30 : Formation des

groupes de travail

17H 30 : Suspension des travaux

Mercredi 26 juin 2013

07H 00 - 08H 00 : Petit déjeuner

08H 00 - 08H 30 : Communication

n°4 : " La responsabilité sociale des

médias en période électorale "

08H 30 - 09H 30 : Débats

09H 30 - 10H 00 : Pause café

10H 00 - 11H 30 : Travaux de groupe

11H 30 - 12H 30 : Mise en commun

des résultats des travaux de groupe

12H 30 - 13h 00 : Cérémonie de clôture

13H 00 - 14H 00 : Déjeuner

14h 00 : Départ des participants.



TOGO EXPRESS

AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr

GITE RURAL "NASSOGNE"

Situé à 40 km de Lomé à Badja
sur la route de Kpalimé



Faites-y un tour !!!
Vous apprécierez sûrement.
contact : + 228 90 02 11 93
99 47 28 67



*Tout pour votre satisfaction !
Un détour s'impose!!!
Adresse : A côté de l'hôtel "Blue Angels",
Agoué-Cacavéti - Lomé*



Contacts: 97.12.56.06 / 93.14.37.47 / 93.14.37.36